
LE RENOUVEAU D'UNE BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

L'exemple de Saint-Boniface-Parnasse à Ixelles

Aurélié MAROQUIN

Étudiante en Master Littérature de jeunesse : formation aux métiers du livre et de la lecture pour jeunes publics, Université de Cergy-Pontoise/École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Versailles, diplômée de l'Institut d'Enseignement supérieur Social et Sciences de l'Information et de la Documentation (IESSID), bachelier Bibliothécaire-Documentaliste

- L'Institut Saint-Boniface-Parnasse est une école libre catholique sur la commune d'Ixelles. Sa section secondaire possède une bibliothèque où aucun bibliothécaire de formation n'avait jamais travaillé. Seule Madame Smets, professeur de français, a obtenu deux heures par semaine à consacrer à la bibliothèque. Le travail a donc consisté à apporter un regard professionnel sur cette bibliothèque. Ainsi, son fonds de fictions a été renouvelé et réorganisé ; une réinformatisation a été effectuée grâce à PMB et une rencontre avec Thomas Lavachery et Déborah Danblon s'y est déroulée. Des actions promotionnelles ont également été mises en place et les gestionnaires ont été formés à la manipulation des différents outils instaurés. Ainsi, cette bibliothèque montre un nouveau visage : celui d'un lieu de culture et d'échanges.
- Het Instituut Saint-Boniface-Parnasse is een vrije middelbare school. Het instituut maakt deel uit het katholieke onderwijs van Elsene. Het algemeen secundair onderwijs omvat een bibliotheek die nog nooit gerund werd door een verantwoordelijke die bibliothecaris was van opleiding. Alleen Mevrouw Smets, lerares Frans, heeft de mogelijkheid om 2 uur per week aan de bibliotheek te besteden. Het werk bestond er dus in om een professionele uitstraling te geven aan de bibliotheek. De afdeling fictie werd vernieuwd en gereorganiseerd. Een informatisering werd verder mogelijk gemaakt dankzij PMB. Ook heeft er een ontmoeting plaatsgevonden met Thomas Lavachery en Déborah Danblon. Er werden bovendien verschillende promotieactiviteiten op touw gezet. De verantwoordelijken van de bibliotheek kregen een opleiding om met de verschillende hulpmiddelen die geïntroduceerd werden om te gaan. Deze bibliotheek heeft dus een nieuw gezicht gekregen en is een plaats geworden van cultuur, ontmoeting en dialoog.

Le texte qui suit est un résumé de mon travail de fin d'études (TFE), écrit indispensable à la validation de mon cursus de bachelière en sciences de l'information et de la documentation à l'IESSID. Ce projet m'a donné la possibilité de me pencher sur une thématique qui me tenait à cœur : les bibliothèques scolaires en Belgique. Accompagné d'un stage d'un an, il m'a permis de faire le point sur la situation et surtout de réinvestir mes compétences au service de l'Institut Saint-Boniface-Parnasse d'Ixelles.

Pour créer une bibliothèque scolaire aujourd'hui, il faut...

Un travail de fin d'études – ou mémoire – est, je pense, un travail difficile mais surtout motivant et enrichissant. Remettre au goût du jour la bibliothèque de l'Institut Saint-Boniface-Parnasse a été un projet passionnant dans lequel je continue avec joie de mettre mon grain de sel en répondant aux questions de l'équipe. Vous trouverez dans cet article quelques informations et conseils utiles à la réalisation d'un projet similaire dans une bibliothèque scolaire en Belgique.

Une définition et une valorisation du métier

Au cours de mon projet, j'ai constaté que peu d'écoles secondaires belges disposaient d'une bibliothèque digne de ce nom et ai remarqué un manque d'implication des directions scolaires, qui n'ont pas suffisamment conscience de ses inestimables avantages.

Le métier de bibliothécaire scolaire est mal identifié et donc faiblement valorisé. Appelé professeur-documentaliste en France, le professionnel occupant cette fonction – humblement nommé "secrétaire bibliothécaire" en Belgique – a pourtant une double casquette : celle du gestionnaire et celle du pédagogue.

La partie gestionnaire est sans doute plus évidente pour nous, bibliothécaires-documentalistes. Il s'agit de gérer au mieux un fonds documentaire afin de permettre à l'autre casquette de créer, d'imaginer et de partager sur cette base. Les missions de gestion ont été décrites dans le Manifeste UNESCO/IFLA de la bibliothèque scolaire¹ en 1998 et tendent notamment à créer un environnement propice au développement du plaisir de lire et d'apprendre, de l'esprit critique ainsi qu'à susciter des occasions de rencontre avec l'information et la culture. Pour

les remplir, il faut que le professionnel ait des compétences bibliothéconomiques. Or, à l'Institut Saint-Boniface comme dans d'autres établissements scolaires, aucune personne n'a de formation dans le domaine. La situation belge qui n'oblige en aucun cas les institutions d'enseignement secondaire à posséder une bibliothèque et ne donne la possibilité d'engager un "secrétaire bibliothécaire" qu'à partir de 840 élèves² est loin de mettre en valeur ce métier. Pourtant, nos voisins français possèdent de nombreuses réglementations sur le sujet ainsi que l'obligation pour les collèges d'être dotés d'un centre de documentation et d'information (CDI) depuis la loi Haby de 1975. Le Québec, quant à lui, estime que la bibliothèque est un "droit fondamental pour tous les enfants québécois"³. La Belgique a par conséquent un certain retard par rapport à ses homologues francophones, bien que les administrations affirment que, dans un grand nombre de cas, la proximité des bibliothèques publiques permet de jouer le rôle des bibliothèques scolaires.

La partie pédagogique, quant à elle, requiert des compétences différentes. Comme développé dans mon TFE, la présence d'une bibliothèque dans le cadre scolaire trouve sa justification dans les prescrits du socle des compétences imposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le champ d'action du bibliothécaire scolaire va de la construction de l'identité du jeune à la préparation à sa vie future en passant par l'apprentissage de la recherche documentaire. Un professeur-documentaliste peut développer des compétences du domaine du français : lire, écrire, parler, écouter, tout en abordant aussi d'autres matières purement académiques telles que l'histoire, les sciences et la géographie par les documents qu'il peut fournir. Mais surtout, au sein de l'institut d'enseignement, je pense qu'il est la personne la plus à même de développer des compétences transversales concernant les attitudes relationnelles, les manières d'apprendre et les démarches mentales.

Le professeur-documentaliste est un personnage clé d'une institution d'enseignement. En outre, sa relation particulière avec les élèves, même si elle ne supprime en aucun cas le rapport hiérarchique qu'impose le rôle de l'enseignant, permet un échange où les goûts n'ont pas de hiérarchie et où élève comme professeur peuvent discuter de leurs ressentis livresques. Cette relation temporairement d'égal à égal fait grandir l'élève. Valorisé et rendu plus autonome, l'élève se porte mieux. Il apparaît clairement que les élèves lisent avec beaucoup plus de plaisir les livres qu'ils ont pu choisir, fût-ce dans une liste, ou conseillés par un ami, que ceux imposés de façon catégorique par l'enseignant.

Par la réalisation de ce projet et son partage, j'espère éveiller un intérêt pour ce métier qui, par le biais d'autres initiatives pourrait être peu à peu revalorisé.

Des livres pour tous les goûts

"On n'attire pas les mouches avec du vinaigre"⁴ affirmait Mme Smets. A raison. Un fonds riche et varié est indispensable pour attirer les adolescents dans une bibliothèque. Particulièrement lorsque celle-ci se trouve dans un cadre scolaire et que d'autres activités leur sont proposées lors des heures d'ouverture de celle-ci. Je pense à l'heure de table. D'autre part, le bibliothécaire scolaire a un autre statut que celui des professeurs et peut créer une relation privilégiée avec les élèves. Il se doit donc de proposer autre chose que les œuvres vivement recommandées par les enseignants et rester à la page. C'est pourquoi des bandes dessinées ainsi que des séries populaires telles que *Cherub* ont fait leur apparition dans les rayonnages au grand plaisir des adolescents !

Le renouvellement du fonds a fait l'objet d'un grand travail de tri que je n'aurais pu effectuer sans l'aide de Madame Smets et des différents professeurs qui ont donné leur avis quant aux livres relatifs à leurs matières. Cette sollicitation a d'ailleurs renforcé les liens avec les professeurs qui sont de plus en plus nombreux à utiliser la bibliothèque comme source documentaire mais également comme salle de classe.

Enfin, nous avons essayé de rendre l'endroit le plus accueillant possible dans l'esprit des bibliothèques "troisième lieu". Cette notion originaire des États-Unis désigne un lieu complémentaire aux deux premiers – foyer et travail – dédié à la vie sociale. Ainsi, des étiquettes et bacs colorés ont été ajoutés, ainsi qu'un présentoir de nouveautés. À côté de la salle de lecture, où le silence total est obligatoire, un deuxième lieu de travail a été aménagé où les élèves peuvent échanger dans le calme. Une banquette et des poufs y ont été placés pour améliorer le confort des élèves qui avaient pris l'habitude d'y lire par terre!

Une pointe d'informatique

Avant mon arrivée, la bibliothèque de l'Institut Saint-Boniface n'était pour ainsi dire pas informatisée. Si un catalogue existait sous Access ; il était loin d'être performant. En effet, même en recherchant par numéro d'inventaire, nous ne trouvions pas toujours l'ouvrage en question. En

outre, l'interface Access est peu agréable surtout eu égard de ce que les jeunes ont l'habitude de rencontrer lors de leurs pérégrinations virtuelles. C'est pourquoi nous avons décidé de réinformatiser la bibliothèque à l'aide du logiciel libre PMB que nous avons adapté à nos besoins via diverses modifications. La plus importante d'entre elles fut la simplification de la grille d'encodage, indispensable pour des "catalogueurs" néophytes.

Un long travail d'encodage a alors commencé puisque nous ne pouvions reprendre les notices issues d'Access, qui étaient insuffisantes en nombre et en qualité. Aujourd'hui, tous les livres de fiction ont été encodés et les bénévoles s'occupent des nouveautés.

Pour plus de renseignements concernant l'utilisation du logiciel PMB, je vous invite à consulter mon travail de fin d'études ainsi que l'article rédigé en 2006 par Stéphanie Fort dans les *Cahiers de la documentation/Bladen voor documentatie*⁵.

Des apprentis magiciens motivés

Etant donné les nombreuses tâches à réaliser dans la bibliothèque, la collaboration, notamment avec Mesdames Smets et Defraigne, Madame André et une équipe de parents et anciens professeurs bénévoles me fut d'un grand secours. Pourtant, pour assurer une gestion efficace après mon départ, une formation a été nécessaire.

Ainsi, plusieurs outils ont été mis en place. Tout d'abord, j'ai créé une farde de gestion de la bibliothèque. Celle-ci contient des fiches d'aide à la gestion de la bibliothèque (cf. annexe A). Chaque fiche se concentre sur une tâche énoncée par le titre, identifiée par une illustration simple et décrite brièvement avant d'être expliquée étape par étape. Les tâches sont variées et se réfèrent tant à l'encodage qu'à l'impression d'un inventaire ou à la création d'une bibliographie. A la suite de ces fiches, j'ai placé un mini-guide d'encodage qui explique plus en détail cette tâche bibliothéconomique. Ce guide a été réalisé à partir de celui d'Alice Gérard⁶ mais actualisé quant à la version de PMB installée et adaptée à l'Institut Saint-Boniface. Enfin, j'ai inclus des inventaires datés de juin 2013 pour permettre d'accéder au contenu du fonds sans accès informatique. J'ai également ajouté des listes de suggestions de nouvelles acquisitions réalisées après des en-

quêtes réalisées auprès des professeurs et élèves de l'Institut Saint-Boniface.

Mais un outil papier est inutile lorsque personne n'a le temps de le lire. C'est pourquoi j'ai réalisé plusieurs séances de formation à destination de certains bénévoles. Ces séances concernaient principalement la manipulation de PMB et l'encodage dans le logiciel. Elles étaient essentiellement basées sur la réalisation d'exercices et l'explication des erreurs commises.

Un soupçon de fantaisie

Ces tâches auraient été inutiles si elles n'avaient pas donné vie à la bibliothèque. C'est pourquoi l'animation du lieu a pris une grande place dans mon projet. Outre de petites actions de promotion – étagère de nouveautés, vitrines d'exposition, cahier de suggestions –, j'ai conçu un projet en collaboration avec Madame Smets et sa classe de deuxième secondaire. La base de celui-ci fut la rencontre avec des professionnels du livre autres que bibliothécaires et professeurs de français. J'ai imaginé cette animation selon les principes actuels des pédagogies constructivistes et de projet. Ainsi, c'est une série de séquences pédagogiques qui ont été pensées comme un tout. Nous avons d'abord mené des activités de lancement et de planification destinées à préparer les élèves à la venue des professionnels. Ensuite, nous avons réalisé le projet en tant que tel pour clôturer avec une évaluation de celui-ci.

Ce projet consistant à inviter Thomas Lavachery, auteur-illustrateur et documentariste ainsi que Déborah Danblon, libraire et critique littéraire, avait pour objectif de faire connaître ces métiers aux élèves de deuxième secondaire. Au niveau de la valorisation de la profession, il met en avant l'importance de la collaboration bibliothécaire-enseignant dans la réussite d'un projet pédagogique.



Fig. 1 : illustration de Björn le Morp.

Lancement et planification

L'événement a été préparé avec soin par Madame Smets et moi-même afin que les élèves puissent profiter au mieux de la rencontre. Pour cela, les élèves ont lu un des livres de Thomas Lavachery sélectionnés par nos soins – à savoir *Björn le Morp* et *2 pouces et demi*. Nous avons également fait en sorte qu'ils s'interrogent sur le métier d'illustrateur en les mettant en situation. Par groupes de deux, leur tâche consista à illustrer un passage choisi de l'œuvre lue. Ce travail par groupes est dans la lignée de la pédagogie constructiviste et a permis aux enfants de formuler

papier, de contacter l'auteur pour lui faire part du projet et d'envoyer le formulaire disponible sur le site à Christian Libens, responsable de l'opération "Écrivains en classe".

Et mélangez le tout !

Nous voilà avec une bibliothèque prête à poursuivre son chemin... Un an après, je peux constater que la fréquentation de la bibliothèque s'est multipliée par 4 ! Celle-ci ne désemplit plus sur le temps de midi. Et quand on demande aux élèves de donner un coup de main ou un coup de cœur (don d'un livre à la bibliothèque), ce ne sont pas moins de 400 ouvrages qui sont récoltés ! Le travail continue à se faire grâce aux nombreux bénévoles qui y prennent part. Je voudrais ainsi remercier les professeurs de français Mesdames Smets et Defraigne, le directeur Monsieur Paul Leblanc, les autres professeurs et ex-professeurs de l'Institut, les parents bénévoles et tous ceux qui contribuent aujourd'hui à la vie de la bibliothèque. Le catalogage se fait petit à petit et des

questions essentielles s'amorcent. Les réflexions concernent ainsi des sujets tels que l'indexation des documentaires, l'aménagement du lieu, l'équipement des documents avec des code-barres... L'avenir s'annonce lumineux.

Ce projet fut un bel échange de connaissances et d'expertises entre l'équipe pédagogique et moi-même, enrichissant pour tous. Je suis heureuse de l'avoir mené à bien et de le voir continuer à vivre. J'espère sincèrement qu'il inspirera d'autres lieux pour des initiatives similaires, dans le sens du développement des bibliothèques scolaires en Belgique.

Aurélie Maroquin

Université de Cergy-Pontoise/École
Supérieure du Professorat et de
l'Éducation (ESPE) de Versailles
aurelie.maroquin@outlook.com

Août 2014

N.B. Si vous souhaitez obtenir les fiches d'aide à la gestion de la bibliothèque, le mini-guide PMB, consulter le catalogue ou voir plus de photographies du projet, vous pouvez vous rendre sur le site compagnon⁸ de mon travail !

Bibliographie

Alamichel, Dominique. *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle : 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*. Ed. du cercle de la librairie, 2006. 302 p. (Bibliothèques). ISBN 978-2-7654-00931-1.

Cauden, Isabelle ; Cuisiniez, Frédérique. *La boîte à outils des formateurs*. Dunod, 2012. 190 p. ISBN 978-2-10-056916-8.

Centre de Lecture Publique de la Communauté Française (CLPCF). *Etre bibliothécaire d'école en Communauté française de Belgique*. CLPCF, 2000. 96 p.

Collectif « Vivre le CDI ». *C'est fou tout ce qu'on peut faire au CDI : références théoriques et pratiques diversifiées des professeurs-documentalistes : actions du professeur-documentaliste de collège et lycée*. L'Harmattan, 2010. 245 p. (Nouvelles pédagogies). ISBN 978-2-296-11347-3.

Danblon, Déborah. *Lisez jeunesse ! : la littérature pour adolescents et jeunes adultes*. Luc Pire, 2001. 159 p. ISBN 978-2-87415-112-5.

Guertin, Hélène. Le bibliothécaire : un formateur pédagogue ? : pour une meilleure connaissance du fonctionnement des élèves en projet de recherche d'information. *Argus*, 2006, vol. 35, n°2, automne, p. 25-28.

Hourst, Bruno. *Former sans ennuyer : concevoir et réaliser des projets de formation et d'enseignement*. Eyrolles/Éditions d'Organisation, 2011. 189 p. (Les livres outils). ISBN 978-2-212-54030-7.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). *Bibliothèques scolaires et centres de documentation = School Libraries and Resource Centres*. Les éditions de l'OCDE, 2001. (Enseignement et compétences = Education and Skills). 200 p. ISBN 92-64-08604-8.

SCEREN-CNDP. Le professeur documentaliste : textes réglementaires [en ligne]. *Savoirs cdi : des ressources professionnelles pour les enseignants-documentalistes*. <<http://www.cndp.fr/savoircdi/metier/le-professeur-documentaliste-textes-reglementaires.html>> 2008 (consulté le 14 janvier 2013).

Notes

- 1 UNESCO ; IFLA. *Manifeste UNESCO/IFLA de la bibliothèque scolaire* [en ligne]. <http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/school_manifesto_fr.html> 1998 (consulté le 26/04/2012).
- 2 Belgique. Ministère de la communauté française. Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique. Direction générale de l'enseignement obligatoire. Service général de l'enseignement secondaire et des CPMS. Direction de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire. *Circulaire n° 2808 : personnel auxiliaire d'éducation et personnel administratif – modifications des normes*. 10/07/2009.
- 3 Éducation, loisir et sport (Québec). *Votre bibliothèque scolaire... et toi, que lis-tu ? : plan d'action sur la lecture à l'école* [en ligne]. <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/plan_lecture2/biblio_scol_f.pdf> ca 2005 (consulté le 30 mai 2013).
- 4 Article annonçant les changements de la bibliothèque publié dans le journal de l'Institut Saint-Boniface-Parnasse au cours du premier trimestre 2012.
- 5 Fort, Stéphanie. La gestion d'une bibliothèque avec un logiciel libre : exemple concret et implications. *Cahiers de la documentation = Bladen voor documentatie* [en ligne], septembre 2006 (consulté le 12 juillet 2014), n° 3, p. 4-11. <http://www.abd-bvd.be/cah/papers/2006-3_Fort.pdf>
- 6 Gérard, Alice. Guide d'encodage de documents à partir du système intégré de gestion de bibliothèque libre de PMB : guide destiné aux gestionnaires du CDI de l'Établissement des Sœurs de Notre-Dame (Namur). S.N., 2006. 56 p.
- 7 Fédération Wallonie-Bruxelles. *Service général des lettres et du livre en littérature de jeunesse. Littérature de jeunesse* [en ligne]. <<http://www.litteraturedejeunesse.cfwb.be/>> (consulté le 25/02/2013).
- 8 Vous le trouverez à l'adresse suivante : <www.aureliemaroquin.wix.com/tfebd>

Annexe A : exemple de fiche d'aide

Fiche n° 9 : rechercher un livre

Un bibliothécaire doit être capable de chercher un livre dans son interface mais aussi dans celle accessible aux élèves afin de les guider dans leurs recherches.



Dans l'interface d'administration

Rendez-vous dans l'onglet "Catalogue" et restez dans la partie "Auteur/titre".

Le plus rapide est d'effectuer une recherche "**tous les champs**". Cela signifie que PMB va chercher dans toutes les informations qu'il a sur le livre, y compris le résumé. Cela peut être utile quand on cherche un livre sur un thème défini puisque les ouvrages ne sont pas indexés.

Si vous connaissez le titre exact, il vaut mieux remplir le champ "**titre**". Si vous tapez directement le titre, PMB affichera la notice de ce livre mais aussi de ceux qui ont un titre similaire. Pour éviter ce problème, placez votre titre entre guillemets.

Le champ "**auteur**" peut également être pratique si vous voulez obtenir la liste des livres écrits par un auteur.

Dans l'interface des utilisateurs

Vous avez le choix entre deux types de recherche : la recherche simple et la recherche multi-critères.

Pour la **recherche simple**, entrez les mots avec lesquels vous voulez rechercher puis cliquez sur le  de "Rechercher dans...". Vous pouvez alors cocher les champs dans lesquels vous voulez chercher.

Recherche simple Recherche multi-critères

Tout type de document

Rechercher

Rechercher dans...

<input type="checkbox"/> Titres	<input type="checkbox"/> Auteurs	<input type="checkbox"/> Editeurs
<input type="checkbox"/> Titres uniformes	<input type="checkbox"/> Catégories	<input type="checkbox"/> Indexations décimales
<input type="checkbox"/> Mots-clés	<input type="checkbox"/> Résumé et notes	<input checked="" type="checkbox"/> Tous les champs

La recherche avancée fonctionne à peu près de la même manière. Cependant, vous pouvez choisir le champ AVANT de spécifier ce que vous allez chercher. Par exemple, si vous cherchez dans le champ "éditeur", vous pourrez parcourir la liste des éditeurs enregistrés en cliquant sur l'icône . Vous pouvez ensuite ajouter autant de critères que vous le désirez. Pour supprimer un critère, il vous suffira de cliquer sur la croix.